

NAISSANCE ET SURVIE

D'UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE

FEMININE À L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

à travers la correspondance de Mère Julie Billiart fondatrice.

Marthe CAILLAUD

Julie BILLIART naquit le 12 juillet 1751 à Cuvilly, canton de Ressons-sur-Matz, de parents ayant une modeste aisance. De ses 6 frères et soeurs, 4 moururent en bas-âge. Douée d'un esprit vif, elle apprit à lire et à écrire à l'école du village tenue par son oncle. Elle montra très vite une prédilection pour l'étude du catéchisme.

En juin 1759 un jeune prêtre Mr Dangicourt arriva à Cuvilly comme vicaire puis y devint curé en 1765. C'est lui qui découvrira la profonde valeur spirituelle de Julie, l'encourageant à se consacrer à Dieu.

Julie a 16 ans quand des revers et des calomnies éprouvent sa famille. A la suite d'une frayeur extrême elle est atteinte d'une maladie très douloureuse et son grand courage, sa vertu, son don d'oraison impressionnèrent Mr Dangicourt. Ce dernier en fit part à l'évêque de Beauvais qui rendit visite à Julie Billiart.

Puis à la suite d'un traitement mal approprié à son état, Julie perdit l'usage de ses jambes. **Désormais elle ne quittera plus son lit durant 22 ans.**

Quand éclata la Révolution Mr Dangicourt et son vicaire refusèrent de prêter le serment à la Constitution civile du clergé. Les paroissiens et les autorités de Cuvilly soutinrent largement leurs pasteurs puisqu'ils proposèrent de les garder en les salariant eux-mêmes dans une pétition au district du 12 mars 1791. Cette situation amena à des troubles.

Julie, menacée comme "dévote et complice des prêtres réfractaires" est emmenée de Cuvilly avec sa nièce Félicité au château de Gournay-sur-Aronde où Mme de Pont l'Abbé la recueille un moment puis elle est transportée clandestinement à Compiègne où elle changera 5 fois de domicile en 2 ans. Ce temps d'épreuve sera pour elle celui qui décidera de tout son avenir.

La comtesse Baudoin (qu'elle avait déjà rencontrée au château de Cuvilly et dont le père et le mari venaient d'être guillotines) vient la chercher à Compiègne pour l'emmener à Amiens où elle a trouvé refuge à l'hôtel Blin de Bourdon. C'est là que Julie Billiart fait la connaissance de Françoise Blin de Bourdon, jeune fille d'une grande qualité spirituelle qui deviendra sa confidente puis, avec elle, la fondatrice de la Congrégation. D'autres rencontres marqueront sa sensibilité et sa foi, comme celle de l'Abbé Thomas, Docteur en Sorbonne, réfugié à Amiens, qui deviendra le conseiller et le soutien spirituel du petit groupe semi-conventuel formé autour du lit de l'invalides ; celle du Père Varin, supérieur des Pères de la Foi, qui donnera les premières règles à l'Institut naissant et le nom de "Soeurs de Notre-Dame"... et bien d'autres rencontres qui auront une énorme influence sur les entreprises, les déterminations de Julie Billiart.

Dans l'instabilité de ce temps de la Révolution, il lui fut donné par la suite de se déplacer beaucoup de Picardie en Belgique et ainsi, de constater par elle-même, la déchristianisation et le manque total d'instruction

qui se faisaient sentir surtout dans les milieux pauvres. Ces circonstances seront déterminantes dès 1796 pour Julie Billiard et, avec elle, Françoise Blin de Bourdon : **elles consacreront leur vie à Dieu et à l'instruction des jeunes filles pauvres.**

La correspondance de Julie Billiard a été conservée : en tout 454 lettres dont 171 sont adressées à mère St-Joseph née Françoise Blin de Bourdon.

Grâce à cette correspondance écrite dans un français de la fin du 18^{ème} siècle piqué de tournures imagées et d'expressions picardes

nous découvrons :

- la vivacité familière, la spontanéité de celle qui signera à partir de 1806 : Julie Billiard Soeur de Notre-Dame, très indigne ;
- le temps de l'Après-Révolution grâce à ses allusions aux faits quotidiens, aux conditions de vie, aux coutumes ;
- l'ébauche puis la formation de son oeuvre, l'attention et les exhortations spirituelles données à ses soeurs ;
- et enfin, ses épreuves, l'évolution de sa mentalité et son incommensurable confiance en la bonté de Dieu.

Dieu m'a donné a ma bonne fille Josephine
 par suite j'espère quelle vous verra avec
 La bonne odeur de notre Seigneur Jésus Christ
 au moins elle aura de la bonne volonté j'ai été
 bien priée de venir par un voyage de mes
 mespites je n'ai pu vous donner le petit Livre
 que vous me demandiez pour vous en une autre fois
 j'aurais pu demander de meilleure pour Paris au Séminaire
 Mameuil cela est toujours bien gardé dans ce lieu par
 a Paris. Comme cela vient de votre arrivée vous en serez
 bien comme vous avez pu me en par ma fille le bon
 Dieu aient je pense vous dire que cela n'a pas été
 en cette sorte si j'avais été a la Maison j'aurais pu vous
 en donner ce que vous me demandiez avec je sais je ne suis
 plus à elle moi-même que jamais je devrais vous l'apporter
 par pour la grande Gloire de Dieu Dieu est bon
 je le pense nous du bien la je n'ai pu vous en donner
 Le Dieu n'est rien de moins que bien je vous envoie
 Dieu a voulu le plus tôt possible

Extrait d'une lettre de Mère Julie Billiard.

IERE LETTRE DATEE 15 JUILLET 1795
- AMIENS. A LA CITOYENNE BLIN A
GEZAINCOURT.

(...) J'ai bien remercié le **Seigneur de ce qu'il vous fait la grâce d'avoir une bonne et sainte messe par ce bon prêtre**. Tant mieux que son extérieur ne soit pas attrayant aux yeux sensibles. Pourvu que vous trouviez en lui l'esprit du bon Dieu. Je remercie aussi le bon Dieu de la grâce qu'il vous accorde de **trouver le moyen de faire votre oraison** (...)

AMIENS, 21 OCTOBRE 1795.

(...) Il faut que je vous dise un mot de la soumission que l'on demande encore à nos bons prêtres. Ce que l'on exige d'eux c'est de reconnaître dans cette soumission la souveraineté du peuple et de promettre obéissance à la République. Voilà à peu près ce que contient cette dernière soumission. **Messieurs les grands vicaires ne sont pas trop d'avis contraire**. Beaucoup l'ont déjà faite. Notre Père (l'Abbé Thomas) ne se presse pas, il attend le dernier. Je vous manderai ce qu'il aura fait (...).

AMIENS, 15 NOVEMBRE 1795.

(...) Notre Père a cru devoir faire sa soumission dernière il y a encore tout plein de **diversité d'opinions** mais le plus sage est de se soumettre au Supérieur de son diocèse. (...) (...) Quant au petit sentiment de respect humain que vous pourriez éprouver dans l'endroit où vous irez assister à la Sainte Messe, il faut vous y attendre. D'abord, ce sera une chose neuve pour ces **braves gens qui ne sont pas accoutumés à voir communier**. (...)

AMIENS, FEVRIER 1796.

(...) Ma chère bonne amie, recevez tout ce que le bon Dieu vous envoie comme venant de sa part, voleurs, méchants, tout ce qu'il vous plaira. Tout est bon quand on agit à leur égard par un principe de charité. Tôt ou tard le bon Dieu permet, du moins quelquefois, qu'il se trouve un moment où le bon grain fructifie dans le coeur de ces pauvres enfants. Pour leur première communion ils ne seront jamais trop instruits. (...)

Carême 1796 : retraite de 30 jours de Françoise à Amiens sous la direction du Père Thomas.

LETTRE 26, ETE 1796.

(...) On est tranquille dans notre ville (Amiens) on commence à aller aux messes dans les chapelles. **Les vieux prêtres exercent leur ministère publiquement**. Tout le monde s'adresse à eux comme autrefois (...)

MARS 1797.

(...) Ne m'épargnez pas, ma chère bonne enfant. Dites-moi bien toutes les fautes que vous voyez en moi et demandez au bon Dieu **que je devienne une sainte**, à quelque prix que ce soit, il y a encore bien à travailler, je vous en préviens (...)

Au printemps 1797, Françoise fit une retraite de 10 jours pendant laquelle elle sentit clairement que sa vocation était de suivre Julie. La correspondance entre les deux amies est interrompue puisqu'elles sont ensemble.

Après sa guérison miraculeuse en 1804 et une retraite de 10 jours, Julie s'en va à St-Valéry-sur-Somme pour y aider les Pères de la Foi qui y prêchaient une Mission.

ST-VALERY, 23 JUIN 1804.

La Mission de St-Valéry va très bien. **Il y a des personnes qui depuis 30 ou 40 ans ne s'étaient plus confessées et qui sont publiquement revenues à Dieu**. Il vient beaucoup de monde aux instructions qui se font le soir. Le matin il y en a moins. Savez-vous une chose ? C'est qu'à St-Valéry, **j'ai à instruire des hommes tout aussi ignorants que ceux qu'on m'adressait durant la Mission d'Amiens** (...)

(...) Nous sommes partis de St-Valéry à 10 heures du matin au milieu des pleurs de toute la ville qui regrettait le départ de nos bons Pères. Rendons de dignes actions de grâces au Seigneur de ce qu'il a bien voulu que cette mission eut lieu. Ah ! combien d'âmes ne seraient pas sorties de l'état de mort où elles étaient, sans ce secours ! (...)

Une petite communauté a été mise sur pied dans la rue Neuve à Amiens sous la direction du Père Varin des Pères de la Foi. Juste avant la guérison de Julie.

Il n'y a pas de lettres d'octobre 1804 à juin 1806. Julie est au milieu de ses Soeurs.

C'est en 1806 que Mère Julie fait son premier voyage en Flandres à l'invitation du Père Leblanc qui connaissait l'évêque de Gand et celui de Namur.

GAND, 1er SEPTEMBRE 1806.

(...) Ah ! Mes bonnes chères filles, que nous sommes heureuses d'être au bon Dieu de tout notre coeur ! Je ne puis m'empêcher de fondre en larmes, même en vous écrivant **en voyant mon Dieu si peu connu si peu aimé**.

Dans la maison où je suis encore pour cette nuit, il y a beaucoup de religion, mais je me rappelle tout ce que l'on entend par les routes (...)

La première Maison secondaire fut établie à St-Nicolas en Belgique. (La Belgique fera partie de la France du 1er octobre 1795 à la chute de Napoléon en 1814).

ST-NICOLAS, 16 DECEMBRE 1806.

(...) Je ne saurais vous donner grand détail sur l'école que nous commençons demain, s'il plaît au bon Dieu. J'ai demandé instamment que l'on dise publiquement que la classe des pauvres se fera gratis. J'y tiens avec la plus grande fermeté (...)

Une autre Maison fut établie à Montdidier.

8 ET 9 JANVIER 1807

(...) Oh ! oui, certes, plus que jamais je sens la nécessité des âmes fortes, généreuses, courageuses, des âmes mâles en un mot qui ne craignent rien, rien sur la Terre, que le péché (...)

Convoquée par l'évêque de Namur qui souhaitait des Soeurs dans cette ville, des arrangements furent pris et Mère Julie conduisit Françoise qui prit désormais le nom de Mère St-Joseph.

Mère Julie demeura plusieurs mois à Bordeaux dans l'été 1807 pour opérer la fusion avec une autre congrégation.

Les voyages de Julie, commencés après sa guérison miraculeuse en 1804, devinrent et plus malaisés et plus longs. Elle voulait les poursuivre, soit en diligence, soit à pied et cela, jusqu'à peu de temps avant sa mort. Nous la voyons sur les routes ou sur place, suivant les nécessités : pour remplir une Mission apostolique, pour terminer une besogne en rapport avec les couvents ou pour essayer d'arranger les choses au mieux avec les autorités civiles et ecclésiastiques. Dresser la liste des endroits d'où elle écrit trace un itinéraire impressionnant.

En juillet 1807, le Père de Sambucy (un Père de la Foi) est nommé Supérieur de la Communauté d'Amiens. Cette nomination va être la cause de graves difficultés qui amèneront Monseigneur Demandolx évêque d'Amiens, à faire partir de son diocèse la Congrégation naissante.

A Monseigneur Pisani De La Gaude, Evêque de Namur - AMIENS, 23 DECEMBRE 1807.

(...) J'ai toujours pensé, Monseigneur, que les Etablissements pour les pauvres étaient réservés à des hommes remplis de foi, de confiance en Dieu.

Je suis, pour le moment au milieu de la petite famille de vingt neuf Soeurs, sans les petites pensionnaires. Toutes jeunes personnes à façonner comme les pierres que l'on ôte des carrières, mais pleines de bonne volonté. Mais il faut des soins assidus pour former les jeunes personnes surtout depuis la Révolution, on ne trouve qu'ignorance profonde (...)

Extraits d'une longue lettre confiée non à la Poste mais à Soeur Anastasie pour Mère St-Joseph.

Julie y explique les difficultés qu'elle rencontre depuis des mois.

AMIENS, 20 MARS 1808.

(...) La nouveauté des Supérieurs et du régime me donnent le droit et la volonté de m'expliquer. De me retenir comme à l'attache, sans avoir le droit de rien faire ou dire pour l'avantage de nos Maisons. Je ne sais si le bon Dieu demande de moi que je reste sans agir quand il a eu la bonté dans sa grande miséricorde de me rendre les pieds. Je crois, selon toutes les apparences que c'est Monsieur De Sambucy qui a mis dans l'esprit de Monseigneur de ne plus me laisser mettre les pieds hors de la maison.

A Soeur Marie-Caroline Montdidier - AMIENS, 3 DECEMBRE 1808.

(...) Mes bonnes chères filles (...) Qu'il n'y ait rien en vous de bas, je parle de ces petites bassesses que l'on croit à propos pour que les autres s'attachent à nous. Non, non c'est toujours la bonne et sainte vie qui gagnera le plus d'âmes au bon Dieu.

Dans cette lettre et celles qui suivent, apparaît la persécution qui conduisit Mère Julie, laquelle ne cessait d'insister sur l'importance d'une Supérieure générale pour toutes les Maisons, à quitter finalement Amiens et à se fixer à Namur avec ses Soeurs.

A Soeur Eulalie à Namur - AMIENS, 11 JANVIER 1809.

(...) Monseigneur d'Amiens veut nous faire accepter des constitutions qui ne sont pas de notre esprit primitif et que tous les biens de notre bonne Mère Blin ne soient que pour la maison d'Amiens et que j'abandonne toutes les autres. Le bon Dieu ne veut pas cela, ma bonne chère fille, parce que je n'ai encore contracté aucun engagement envers Monsei-

gneur, ni envers la Maison d'Amiens, **de manière que je suis parfaitement libre de disposer de moi pour la plus grande gloire de Dieu comme j'espère le faire.**

Ma bonne Mère Blin à qui appartient tout le temporel est libre aussi et n'a fait aucun engagement pour laisser son bien ni d'un côté ni d'un autre, mais où elle trouverait le plus de facilité à le faire pour le bien de l'oeuvre.

(...) Comme cela ne contente pas Monseigneur de voir que le bien ne soit pas uniquement pour la Maison d'Amiens, je lui ai fait demander pour faire le voyage de Namur où j'avais de chères enfants qui étaient dans la peine. Il a refusé net (...).

Comme je ne manquerai pas à mon devoir en partant d'Amiens **si Monseigneur persiste à ne pas me l'accorder, je partirai un des jours de la semaine prochaine.**

Et en effet, Mère Julie part pour Namur où l'évêque lui dit en parlant de sa Communauté et des religieuses : "amenez-les toutes, la maison est assez grande pour les contenir et encore d'avantage".

Mère Julie prend alors les initiatives nécessaires pour le déménagement : vases sacrés, tabernacle (tout est à nous dit-elle) puis les matelas et tout ce qui se pourra emporter.

A Mère St-Joseph - AMIENS, 6 FEVRIER 1809.

(...) **Il plaît à Monseigneur de me renvoyer parce que je ne veux pas accepter de Constitutions dont on n'a jamais vu d'exemple dans la Religion.**

(...) Et Monseigneur me fait dire que si je ne veux pas lui obéir, qu'il me donne la liberté d'emmener toute ma Communauté avec moi. Tandis que le temporel de notre fondatrice (Mère Blin) n'est pas en mon pouvoir. Il me chasse de son diocèse comme une rebelle, tandis que je n'ai jamais eu en vue que le bien de la ville d'Amiens (...) Non, non je n'ai pas quitté Amiens, encore une fois j'y voulais vivre et j'y voulais mourir en faisant tout ce que le bon Dieu demandait de moi (...)

Quand Julie, en janvier 1809, conduisit le premier groupe de Soeurs à Namur, une scission avait finalement été décidée. Après de nombreuses fluctuations, les deux Fondatrices et les Soeurs qui souhaitaient les suivre furent bel et bien chassées d'Amiens.

A Mère St-Joseph - 6 FEVRIER 1809.

(...) Que tout ceci ne soit absolument que pour vous, ma bonne amie, dans le coeur de notre bon Jésus. Je puis vous dire que Monsieur de Sambucy m'a habillée (calomniée) comme l'on pourrait faire au plus grand des ennemis que l'on eût **mais plus il en a dit, plus je prie le bon Dieu pour lui de tout mon coeur.**

A Mère St-Joseph - 10 FEVRIER 1809.

(...) Ma chère bonne fille, il me vient une pensée, **que nous commençons à être des Soeurs de Notre-Dame**, voilà les croix qui ne manquent plus, elles viennent de toutes parts en ce moment.

21 FEVRIER 1809.

(...) Je ne saurais vous dire combien vous m'avez étonnée en me disant que vous ne pouviez pas vous en rapporter à mon autorité pour le jeûne, qu'il fallait l'autorité ecclésiastique. Ma chère bonne fille, **vous avez assez d'âge et d'expérience devant le bon Dieu pour savoir ce que vous pouviez faire ou ne pas faire.**

Pendant ces années d'épreuve, Mère Julie fonda plusieurs Institutions après Namur, Jumet, Saint-Hubert, Gand (1810).

A Mère St-Joseph à Namur - GAND, 10 JUIN 1809.

(...) Ma bonne amie, nous sommes douze en ce moment dans la maison de Gand, c'est une vraie Communauté, toutes bien contentes.

A la même - 16 JUIN 1809.

(...) Notre arrivée dans ce quartier a fait une peur terrible à une pension déjà établie depuis à peu près 18 mois. C'est tout nouveau, de manière que l'on a couru bien vite à Monseigneur pour savoir ce que c'était de nous. Monseigneur qui nous voit de si bon coeur les a rassurés, en disant que nous n'étions que pour les pauvres.

Dès l'instant toute crainte a disparu, personne ne sera jamais jaloux de notre bonheur en ce genre.

A Mère St-Joseph, Namur - GAND, 3 SEPTEMBRE 1809.

(...) Grande et fervente prière. Que toute la Communauté redouble, il y a guerre de tous côtés (...)

Ceci concerne le plan de Napoléon longuement mis en question et qui était de diviser toutes les religieuses en deux groupes : les enseignantes et les hospitalières.

A Soeur St-Jean à St-Hubert - GAND, 8 SEPTEMBRE 1809.

(...) Ayez cette modestie que les saints avaient et qui faisait qu'on pouvait les imiter.

Mère Julie affirme sans cesse le but de son oeuvre.

(...) A la fin, la dame Baronne me dit que l'on voulait avoir deux de mes Soeurs pour mettre au château. Le bon Dieu m'a mis à la bouche, en bien peu de paroles, ce qu'il fallait pour les détourner de cette pensée. Bref, à force j'obtiens de partir ayant fait connaître avec franchise, que notre Institut avait pour premier but l'instruction des pauvres. J'ai tenu bon à cela.

A Mère St-Joseph à Namur - 23 NOVEMBRE 1809.

(...) **Mettez bien de l'activité pour faire calculer et pour faire la dictée** (...) N'accordez aucune indulgence pour personne au moment de cet exercice.

Elle ne cesse, également, de prodiguer à ses Soeurs conseils et soutien spirituel et moral, souvent dans un langage imagé de sa province picarde. Ainsi, elle appelle le diable "le vilain teigneux".

(...) Tout plein de galimatias que le vilain teigneux trouve toujours à nous fourrer dans la tête (...)

(...) Du courage, mes chères bonnes filles, prenons beaucoup de patience avec nos misères, ne nous laissons jamais abattre c'est le pis de tout.

(...) Ma bonne amie, je vous assure qu'il faut avoir une tête de fer pour y tenir, il faut le bon Dieu tout pur pour soutien (...)

(...) Je ne sais plus de quel bois faire flèche...
(...) Le bras du bon Dieu n'est pas raccourci...

En parlant de sa bonne fille Joséphine :

(...) Souvenez-vous bien, ma chère fille, de ce que je vous ai dit, qu'elle a besoin d'être relevée de temps à autre, comme le poids d'une horloge et quelquefois avec fermeté.

(...) Je mets toute ma confiance au bon Dieu, je sais qu'il sera votre force : à brebis tondue, Dieu mesure le vent...

(...) Allons donc, allez tout bonnement, vous savez que j'aimerais mieux vous voir faire quelques petites sottises que de vous savoir comme des esclaves dans le Saint Service du bon Dieu...

A Soeur St-Jean à St-Hubert - NAMUR, 28 MAI 1810.

(...) Surtout, ne vous laissez pas manquer du nécessaire le bon Dieu ne serait pas content mes chères filles, il est notre Père puisque nous avons le bonheur de travailler pour lui. Il y aurait de l'orgueil à ne pas agir pour avoir les choses nécessaires à la vie. J'espère que vous ne vous mettez pas dans ce cas-là, ma chère bonne fille.

A la même - NAMUR, 24 NOVEMBRE 1810. Ma fille, quant à ce que vous me dites de la Sainte Communion de tous les seconds lundis du mois, je suis, bien d'avis que vous la laissiez afin d'avoir le bonheur de vous confesser. La confession de tous les 8 jours est de Règle, au lieu que la Sainte Communion, ne l'est pas. Il faut savoir faire le sacrifice de sa dévotion pour satisfaire à ses obligations de Règle.

Et toujours, elle rend compte de ses impressions.

A Soeur Anastasie à Jumet - NAMUR, 1er DECEMBRE 1810.

(...) Savez-vous ce qui m'effraye d'avantage, c'est le peu de religion des parents de la plupart de ceux qui mettent leurs enfants en pension.

(...) Si vous saviez ma bonne amie, comme j'ai l'âme déchirée d'entendre proférer le saint nom du bon Dieu dans toute la route que j'ai faite.

A la même - NAMUR, 16 MARS 1811.

(...) Nous sommes dans un siècle où il faut tant de force d'âme, tant de caractère !

Et ce message, qui prend valeur de testament spirituel.

A Soeur St-Jean à St-Hubert - NAMUR, 12 AOÛT 1811.

(...) Ma fille, retenez-le bien pour toute votre vie, c'est que le bon Dieu ne nous demande que le bien qui est en notre disposition, que nous pouvons faire avec le secours de sa Sainte Grâce.

Mais d'empêcher tout le mal de toutes ces enfants qui nous sont confiées, je ne connais que la patience pour tout remède. Faire de notre mieux pour empêcher que le mal ne se fasse par notre faute, prévenir le mal autant qu'il est en notre pouvoir.

En 1813, le 9 mars, Mère Julie rend visite à Fontainebleau au Pape Pie VII, prisonnier de Napoléon. Mais elle n'en parle pas, dans aucune lettre. "Ses lèvres étaient scellées". C'est à une novice, qui dans la suite, suivit Mère Julie en Belgique que nous devons d'apprendre une réflexion qu'elle lui fit. "Ma fille, j'ai vu le Saint-Père, nous avons pleuré ensemble sur les douleurs de l'Eglise." "Les petites Maisons" situées en France avaient été dissoutes. Seules, les Maisons de Bresles et de Montdidier survécurent jusqu'en 1814. La Belgique vit deux fondations importantes Gembloux et Andenne.

Les difficultés externes de l'Institut à cette époque étaient liées aux bonnes et mauvaises fortunes de Napoléon. L'évêque du diocèse de Tournai avait été arrêté. Le passage par la Belgique des troupes étrangères se dirigeant vers la France causait de sérieux problèmes à toutes les Maisons. La nourriture manquait. Mère Julie était déchirée par la responsabilité qu'elle se sentait envers chacune de ses filles.

A Soeur Angèle à Andenne - NAMUR, CE 17 AVRIL 1814.

(...) Ma bonne fille, voici une grosse lettre que vous porterez à Monsieur le Maire, vous lui présenterez mon respect et le prierez de vouloir voir **l'espèce de pétition que j'ai fait faire** pour présenter à Monsieur l'Intendant de Namur et qu'il nous a promis d'appuyer de toute son autorité (...)

Mère Julie redoublait d'efforts pour l'avancement spirituel des Soeurs et pour ce qui regardait le bien de la Congrégation comme elle l'écrivit à soeur St-Jean le 4 janvier 1815. "Je suis en route par monts et par vaux". Une liste de ses déplacements en indique environ 25 pour cette période sur un total de 120 en onze ans.

Mère Julie connaît encore, avant sa mort, bien des souffrances. Elle est soupçonnée, à tort, d'adhérer au "catéchisme universel" imposé par Napoléon et aussi à propos de l'essai des premières Règles.

A Soeur Scholastique - NAMUR, 4 JANVIER 1815.

(...) Notre adorable Maître n'est entré dans la gloire que par la souffrance et nous, nous voudrions y aller par un autre chemin ? Non, non nous ne le pourrons jamais. Croyez-vous que si vous étiez restée dans le monde vous n'auriez eu rien à souffrir ? Allez partout, partout vous trouverez la Croix, fussiez-vous roi ou pape.

Aux premiers jours de 1815, après le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe, les armées déferlèrent à nouveau sur la Belgique. Cela dura jusqu'à la bataille finale le 18 juin à Waterloo. La plupart des Maisons de Notre-Dame étaient situées sur la route des combats. Mère Julie redoublait d'efforts pour prêter assistance et encourager ses Soeurs des différentes Maisons.

A Soeur Julienne à Fleurus - NAMUR, CE 6 MAI 1815.

(...) S'il m'est possible je vous irai voir mais je n'y compte pas à raison de tous les soins assidus qu'il me faut donner à toutes les arrivées de troupes "ils viennent frapper à la porte comme des militaires". Cela effraie les portières qui ne sont que des enfants.

A Soeur Angèle à Andenne - CE 24 JUIN 1815.

"Nous n'avons rien éprouvé dans l'intérieur de notre maison, mais de terribles frayeurs (allusion à la bataille de Waterloo). Nous nous sommes toutes enfuies dans notre souterrain, toutes nos enfants pleuraient et criaient. Il fallait entendre. A Fleurus, elles ont été forcées de quitter leur maison à une heure après minuit et de monter par-dessus des murs chez un des plus respectables bourgeois de la ville. Leur maison a été saccagée, les portes et les fenêtres enfoncées. Il a fallu quitter ou être tuées peut-être. L'on a mis des malheureux blessés dans leur maison et tout plein l'Eglise. Elles n'ont plus de messe jusqu'à nouvel ordre, Gembloux est encore pris, elles ont été sept nuits sans se déshabiller, elles ont été volées comme à Fleurus. (...) Oh ! oui, ma bonne chère fille, remerciez bien le bon Dieu de ce qu'il vous a préservées de la guerre. Ah ! quel fléau ! rien au monde de plus terrible ! que de morts, que de blessés. Quand l'on y pense ! ma bonne fille, il y a bien de quoi s'oublier soi-même (...)

Et puis, toujours des incertitudes : dès le début du gouvernement de Guillaume Ier des Pays-Bas, certains actes administratifs faisaient craindre aux plus clairvoyants que la domination hollandaise ne fût pour les catholiques belges une époque de rigueur et d'oppression.

A Soeur Jeanne à Zèle - NAMUR, CE 18 AOÛT 1815.

(...) L'on a tenu bon à Namur dans une Assemblée, il n'y en a qu'un seul qui a été pour cette Constitution, mais notre seule ville ne suffit pas. **Il faut que toutes tiennent ferme.** Il faut redoubler nos prières, ma bonne fille, nous vivons dans un bien terrible siècle.

Au début du printemps 1816, Mère Julie et Mère St-Joseph tombèrent gravement malades et reçurent les derniers sacrements. Mère St-Joseph se rétablit mais Mère Julie arrivait au terme de sa vie et mourut le 8 avril.

Voici la dernière phrase de sa dernière lettre (inachevée).

A Soeur St-Jean à St-Hubert - NAMUR, 10 JANVIER 1816.

(...) Il n'y a plus personne au monde qui s'intéresse pour la religion. Mettons toute notre petite capacité à la pouvoir faire connaître à quelques âmes.

Julie Billiard fut béatifiée le 13 mai 1906 et canonisée le 22 juin 1969.

Aujourd'hui, de par le Monde ; Europe, Etats-Unis, Amérique du Sud, Afrique, Japon, plus de 3 000 soeurs de Notre-Dame de Namur continuent l'oeuvre de Julie Billiard.

SOURCES : Lettres de Sainte Julie Billiard. Presses de l'Université grégorienne - Rome.



L'ASSOCIATION HISTORIQUE
DU RESSONTOIS
PRESENTE UNE EXPOSITION

**SOUVENIRS
1930-1940**

à la MAIRIE de RESSONS sur MATZ

les Vendredi 23 - Samedi 24

Dimanche 25 Octobre 1987

de 10 heures à 18 heures

entrée gratuite